

MRC DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

LE MERCREDI 24 NOVEMBRE 2021, À 14 HEURES

À LA VIEILLE GARE
160, RUE DE LA GARE À SAINT-JÉRÔME

ORDRE DU JOUR SÉANCE ORDINAIRE

1. Ouverture de la réunion.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. **PROCÈS-VERBAL**
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 27 octobre 2021.
4. **DIRECTION GÉNÉRALE**
 - 4.1 **ÉLECTION DU PRÉFET**
 - 4.1.1 Adoption des modalités d'élection du préfet.
 - 4.1.2 Élection du préfet.
 - 4.1.3 Nomination du préfet suppléant.
 - 4.2 Confirmation d'embauches.
 - 4.3 Lieu de la tenue de la séance ordinaire du Conseil de la MRC RDN du 15 décembre 2021.
5. **GESTION FINANCIÈRE**
 - 5.1 **PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES :**
 - 5.1.1 Adoption budget 2022 – Administration générale, sécurité incendie, matières résiduelles, urbanisme, Fonds Régions et Ruralité (FRR), pacte fiscal (ressources naturelles), parc linéaire, loisirs et culture (équipements supralocaux), carrières et sablières et vente d'immeubles pour défaut de paiement d'impôt foncier.
 - 5.1.2 Adoption budget 2022 – Évaluation.
 - 5.1.3 Adoption budget 2022 – Développement économique.
 - 5.1.4 Adoption budget 2022 – CMCT.
 - 5.1.5 Adoption budget 2022 – Droits sur les mutations immobilières.
 - 5.1.6 Adoption budget 2022 – Transport.
 - 5.1.7 Adoption du Règlement numéro 350-21 relatif aux répartitions fiscales (budget 2022) – Administration générale, sécurité incendie, matières résiduelles, urbanisme, Fonds Régions et Ruralité (FRR), pacte fiscal (ressources naturelles), parc linéaire, loisirs et culture (équipements supralocaux), carrières et sablières et vente d'immeubles pour défaut de paiement d'impôt foncier.

- 5.1.8 Adoption du Règlement numéro 351-21 relatif aux répartitions fiscales (budget 2022) – Évaluation.
- 5.1.9 Adoption du Règlement numéro 352-21 relatif aux répartitions fiscales (budget 2022) – Développement économique.
- 5.1.10 Adoption du Règlement numéro 353-21 relatif aux répartitions fiscales (budget 2022) – CMCT.
- 5.1.11 Adoption du Règlement numéro 354-21 relatif aux répartitions fiscales (budget 2022) – Droits sur les mutations immobilières.
- 5.1.12 Adoption du Règlement numéro 355-21 relatif aux répartitions fiscales (budget 2022) – Transport.
- 5.1.13 Dépôt du budget 2022.
- 5.2 Registre des comptes payés.
- 5.3 Octroi de mandat pour vérificateurs comptables.

6. AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

- 6.1 Renouvellement de la suspension temporaire à l'activité minière.
- 6.2 **RÈGLEMENTS D'URBANISME :**
 - 6.2.1 Saint-Colomban – règlement # 3001-2021-17.
 - 6.2.2 Saint-Colomban – règlement # 3001-2021-18.
 - 6.2.3 Saint-Jérôme – règlement # 0309-482.
 - 6.2.4 Saint-Jérôme – règlement # 0318-003.
 - 6.2.5 Sainte-Sophie – règlement # 1331-2021.

7. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Aucun point.

8. ORGANISMES APPARENTÉS

Aucun point.

9. DEMANDES À LA MRC

Aucun point.

10. BORDEREAU DE CORRESPONDANCE ET INFORMATIONS GÉNÉRALES

- 10.1 Bordereau de correspondance.

11. AFFAIRES NOUVELLES

12. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE
Mercredi, 15 décembre 2021 à 14 heures